

Lettre lue par les professeurs du LCC pour l'inauguration de l'auditorium Samuel Paty

25 mars 2022

Le vendredi 16 octobre 2020, à la sortie du collège du Bois d'Aulne à Conflans St Honorine, dans les Yvelines où il enseignait, notre collègue d'Histoire-Géographie, Samuel Paty, est mort décapité.

Agé de 47 ans, père de famille, il a été assassiné après avoir fait un cours sur la liberté d'expression en France avec un débat sur la publication des caricatures de Mahomet dans *Charlie Hebdo*.

Il n'est pas question ici, dans cet hommage que nous tenons à lui rendre, de refaire la chronologie des événements. Il n'est pas question non plus de vouloir donner du sens à un acte qui n'en a pas.

A travers le meurtre de notre collègue, c'est toutefois l'école de la République et toutes les valeurs qu'elle incarne qui ont été attaquées ; valeurs que, nous entendons défendre.

C'est une responsabilité collective qui nous incombe de ne pas oublier qu'un professeur est mort pour avoir simplement énoncé qu'en France, la liberté d'expression prime sur les religions et les croyances. C'est une responsabilité collective qui nous revient de vouloir de lutter pour que l'obscurantisme et l'ignorance ne gagnent pas, de proclamer haut et clair, sans concession possible, que la liberté d'enseigner doit être totale, que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des droits fondamentaux dans notre pays.

Un an et demi après ce meurtre, le choc, l'incompréhension et la volonté de réaffirmer collectivement ce que représente pour nous l'école restent intacts, quelle que soit la discipline que nous enseignons, car nous sommes portés par des valeurs qui nous unissent tous, au-delà des divergences d'opinion.

Hélène Grimaud, dans ses *Leçons particulières*, rappelle que le mot « école » vient du grec « scholè » c'est-à-dire « temps libre », non pas celui employé à ne rien faire, mais le temps employé à se rendre libre et donc à apprendre.

C'est en effet à l'école que l'on apprend à écrire, à enrichir ses connaissances, à s'ouvrir au monde par l'accès à la Culture, à nuancer sa pensée, à exercer son esprit critique par ses lectures, par les études, les réflexions et les débats. C'est à l'école de la République aussi que l'on comprend que la croyance est personnelle, individuelle, privée alors que la connaissance et le savoir sont communs.

Ces connaissances, ce savoir que nous transmettons chaque jour, comme enseignants, ne sont pas de l'ordre de la « doxa » mais sont là pour favoriser l'émancipation des élèves car il s'agit bien, avant tout, de les éduquer à l'esprit critique, à l'autonomie intellectuelle.

Nous refusons que la fin exclusive de l'enseignement soit de former des « croyants ou des patriotes fanatiques » (Oliver Reboul, *Les valeurs de l'éducation*, p 80).

Nous voulons permettre à nos élèves de mieux comprendre la société qui les entoure et de pouvoir vivre ensuite en adultes libres.

La loi française prévoit que le respect est dû aux personnes, aux croyants, mais que les croyances comme les religions doivent accepter, elles, d'être soumises à la critique de la raison et de la science, du rire et de l'humour¹.

Dans ce cadre laïc, l'école doit demeurer absolument le lieu des possibles, le lieu où l'on apprend à penser par soi-même, loin des pressions politiques ou religieuses de toutes sortes ; le lieu où tout élève doit apprendre à exercer son libre arbitre pour apprendre et juger.

C'est pour ces raisons, qu'ici, au Lycée Camille Claudel, il nous semblait indispensable de rendre hommage à notre collègue, Samuel Paty, par cette plaque pour que nous gardions tous en mémoire que le combat contre l'obscurantisme et l'ignorance est toujours terriblement d'actualité.

Le meurtre de Samuel Paty doit en fait nous conduire tous, élèves, parents, professeurs, personnels éducatifs, à nous interroger sur la société dans laquelle nous voulons vivre.

¹ Rappel de l'Historien Jean-Paul Scot, « Liberté de conscience et respect de la liberté », *L'Humanité*, vendredi 9 janvier 2015